

## AVIS PUBLIC

### DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER 2019

Je, soussignée, Dominique St-Pierre, directrice générale et trésorière de la Ville de Saint-Pie, donne avis public que :

Conformément à l'article 105.1 de la *Loi sur les cités et villes*, le rapport financier pour l'exercice 2019 de la Ville de Saint-Pie sera déposé lors de la séance ordinaire du conseil de la Ville de Saint-Pie, le **mercredi 6 mai 2020 débutant à 19 h 30**, à la salle du conseil municipal située au 77, rue Saint-Pierre, à Saint-Pie.

Donné à Saint-Pie, ce 20 avril 2020.

DOMINIQUE ST-PIERRE  
Directrice générale et trésorière